



Déclaration liminaire au CSAD du 26 janvier

L'UNSA-Éducation vous présente tout d'abord ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous souhaite, à toutes et tous, joie, bonheur et santé.

Nous espérons toujours qu'une nouvelle année marque enfin un renouveau du dialogue social au sein des nouvelles instances issues de la loi de transformation de la fonction publique 2019 ainsi que la prise en compte par notre employeur des enjeux majeurs de nos professions.

Notamment en termes de conditions de travail, d'attractivité et surtout d'une revalorisation incontournable.

Notre service public d'éducation, comme d'autres services publics, est au bord de la rupture et sans actions majeures de la part de notre employeur, il est fort à craindre que celui-ci se transforme en effondrement !

L'instance d'aujourd'hui traite d'un point très important pour l'ensemble des collègues et même pour les familles et les communes : il s'agit de la carte scolaire qui se déroule dans un climat de mécontentement général encore dégradé.

En effet, alors que les conditions de travail ne cessent de se dégrader, il est hors de question pour l'Unsa que chacun d'entre nous travaille un jour de plus et que nous arrivions dès maintenant à 43 ans de cotisation ! Nous sommes fermement opposés à cette réforme !

Nous refusons également que des fermetures aient lieu dans les établissements du 1^{er} comme du 2nd degré. Le groupe de travail du 20 janvier, qui nous a présenté un solde en négatif de 24 au lieu des 20 demandés par le ministère, nous a néanmoins permis de mettre en avant certaines situations dans les écoles comme dans les collèges.

Suite à cela, des délégations ont été reçues mercredi 25 janvier. C'est pourquoi, nous espérons Monsieur le Directeur Académique que vous allez revenir sur les fermetures annoncées et procéder également aux ouvertures nécessaires.

Des annonces ont été faites à propos de la classe de 6^{ème} à nouveau par voie de presse alors que ce nouveau ministre s'était engagé à ne plus procéder ainsi. Pour répondre à des difficultés persistantes des élèves en français et en mathématiques, deux nouvelles mesures sont prévues pour la rentrée prochaine : ainsi, le dispositif « devoirs faits » deviendra obligatoire pour tous les élèves de 6^{ème} et une heure hebdomadaire de renforcement ou approfondissement en français et en mathématiques sera ajoutée à l'emploi du temps qui serait assurée par les professeurs des écoles.

Que d'aberrations !

Sur quel temps les hypothétiques professeurs des écoles volontaires vont-ils pouvoir intervenir ?

Après leur journée de classe ? Les jours où eux-mêmes n'auront pas APC ? Ou bien rendez-vous avec des familles, réunions diverses ... nous avons une fois de plus l'impression que notre ministère ignore complètement les conditions de travail du 1^{er} degré.

Faut-il lui rappeler que nous sommes 24h face aux élèves, plus 1h20 d'accueil bénévole par semaine avant l'entrée en classe et 108h ? Une fois de plus, la profession se sent méconnue et méprisée.

Ce n'est pas par des missions supplémentaires que nous voulons être mieux rémunérés car la profession a déjà les épaules largement chargées.

L'Unsa le redit encore aujourd'hui, en s'appuyant sur son baromètre annuel des métiers, les enseignants du primaire sont fatigués, dépassent largement leurs 108 heures.

Il est hors de question que ces possibles interventions au collège s'ajoutent. De plus, alors que les collèges vont devoir encore jongler avec des baisses de DHG, on ferait faire des heures aux professeurs des écoles ! C'est une fois de plus l'incompréhension et la colère chez les enseignants ! Que dire aussi de l'annonce de la suppression de la technologie en 6^{ème}, qui pourrait, selon le Ministre être assurée par les professeurs de SVT et physique chimie.

Là encore, l'Unsa y est totalement opposée ! Cela obligerait les professeurs de technologie à enseigner sur plusieurs établissements. La technologie est un enseignement essentiel qui permet aux élèves de développer des compétences à part entière, elle fait la passerelle entre l'école et le collège en leur faisant découvrir l'ENT et en leur apprenant, notamment à utiliser des outils fondamentaux pour la suite de leur scolarité.

Le bloc sciences, dont fait partie la technologie en 6^{ème}, sera de facto affaibli à l'heure où notre pays manque de techniciens, d'ingénieurs et de scientifiques et où le vivier de recrutement post-bac se tarit dans certaines filières. Contrairement à ce qu'annonce le ministre, il serait illusoire de penser que l'enseignement de technologie puisse être renforcé en 5^{ème}, 4^{ème} ou en 3^{ème} ou alors en enlevant des heures à d'autres disciplines, ce qui serait inacceptable. La pratique du « déshabiller Pierre pour habiller Paul » n'a jamais constitué une politique progressiste pour l'éducation.

Pour le SE-UNSA, la technologie est une discipline d'avenir, le gouvernement fait à nouveau un choix budgétaire sans fondement pédagogique et sans réflexion sur les conséquences à court terme en termes de ressources humaines. Les enseignants sont des personnels à part entière et non pas des entités numériques qu'on peut déplacer à volonté d'une année sur l'autre.

Pour notre académie, dans le 1^{er} degré, ce sont 72 postes à rendre dont 20 pour notre département. Même si 4 fermetures semblent annulées, il en reste encore beaucoup, dans des écoles de REP, dans des écoles rurales, dans des RPI. Certaines écoles ont été reçues en délégation hier. Après le groupe de travail du 20 janvier, les audiences d'hier et le CSAD d'aujourd'hui, l'Unsa dénonce les fermetures annoncées. Il est impensable qu'un seul poste de RASED puisse être supprimé. Notre opposition sur ce point n'est pas négociable.

Pour le 2nd degré, la baisse de DHG qui impacte de nombreux établissements va encore dégrader les conditions de travail des collègues, obligeant certains d'entre eux à enseigner sur 2, voir 3 établissements. La suppression de la technologie en 6^{ème} risque d'entraîner des pertes de postes, comme au collège Champs Plaisants de Sens. Cette perte de DHG va forcément amener à des classes surchargées dans de nombreux établissements, ne permettant pas un enseignement dans de bonnes conditions, comme l'enseignement des arts plastiques ou de l'Espagnol au collège Denfert Rochereau, des langues à Tonnerre, à Chablis. Le constat est le même partout.

Nous nous étonnons de la perte de DHG pour certains établissements comme celui du collège de Brienon qui perd beaucoup d'heures en comparaison à sa perte d'effectifs.

Par ailleurs, nous avons été surpris de l'annonce de l'organisation des UP2A, lors du groupe de travail avec un découpage de 9 heures devant élèves et 3 heures de documentation. Cela ne peut pas se faire sans anticipation en amont avec les professeurs documentalistes et les répercussions que cela pourrait avoir sur leur emploi du temps et l'ouverture du CDI dédiée aux autres élèves.

Enfin, nous réitérons notre désaccord complet à la fermeture du collège de Bléneau.

Pour l'UNSA , Aurélie Hadj Mohamed, Clémence Hazart Solange Silvan